

STAGES INTENSIFS DE LANGUES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES LETTRE AUX PARENTS

Dans sa lutte contre les inégalités, l'Education Nationale a décidé, par une mesure éducative nouvelle, d'aider les élèves en difficulté dans l'apprentissage des langues et de permettre à ceux qui ne peuvent bénéficier de soutiens linguistiques de pratiquer oralement une langue.

Ces stages, ouverts à tous **les lycéens** des établissements publics parisiens, ont pour but de renforcer les compétences linguistiques acquises durant les cours.

Ainsi, l'Académie de Paris met en œuvre, pour les périodes de congés scolaires, des stages intensifs d'anglais, d'allemand et d'espagnol entièrement gratuits.

Ces stages intensifs, assurés par des intervenants (le plus souvent des professeurs ou assistants de langue), sont organisés pendant cinq jours consécutifs du Lundi au Vendredi en petit groupe à raison de séances quotidiennes de trois heures.

Ils portent exclusivement sur la pratique orale de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand sous la forme d'échanges, à partir de supports variés (audio, vidéo, presse écrite et internet).

L'ensemble de ces moyens permet aux élèves de s'exprimer dans un cadre privilégié et en toute confiance.

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à un stage intensif de langue doivent remplir le formulaire d'inscription (remis par le lycée ou téléchargeable sur le site de l'Académie de Paris www.ac-paris.fr) et le rendre, dûment complété, à l'établissement d'origine aux dates indiquées, afin que la saisie des vœux puisse être effectuée. L'établissement d'origine procède à la saisie même s'il n'organise pas lui-même des stages. Toute demande arrivée hors délais ne pourra être traitée.

Le calendrier des stages pour l'année scolaire 2017/2018 :

VACANCES SCOLAIRES		SESSIONS DE STAGES	DATES DE SAISIE DES INSCRIPTIONS SUR STIL	COMMUNICATION DES AFFECTATIONS
TOUSSAINT	21 octobre 2017 au 5 novembre 2017 inclus	Semaine 1 : 23/10/2017 au 27/10/2017	Du 18/09/2017 au 30/09/2017	Entre le 09/10/2017 et le 13/10/2017
HIVER	17 février 2018 au 4 mars 2018 inclus	Semaine 1 : 19/02/2018 au 23/02/2018	Du 12/01/2018 au 26/01/2018	Entre le 05/02/2018 et le 09/02/2018
		Semaine 2 : 26/02/2018 au 02/03/2018		
PRINTEMPS	14 avril 2018 au 29 avril 2018 inclus	Semaine 1 : 16/04/2018 au 20/04/2018	Du 19/03/2018 au 30/03/2018	Entre le 09/04/2018 et le 13/04/2018
		Semaine 2 : 23/04/2018 au 27/04/2018		
ETE	07 juillet 2018 au 2 septembre 2018 inclus	Semaine 1 : 09/07/2018 au 13/07/2018	Du 28/05/2018 au 15/06/2018	Entre le 25/06/2018 et le 29/06/2018
		Semaine 2 : 27/08/2018 au 31/08/2018		

A la clôture des inscriptions, les services de l'Académie de Paris procèdent à la répartition des élèves dans les groupes. Les élèves sont affectés dans la limite des places disponibles dans un des établissements organisateurs.

Le lieu du stage est communiqué aux élèves par leur établissement. Les parents ayant renseigné leur adresse électronique recevront une notification indiquant les dates, heures et lieu du stage.

Dès lors que votre enfant est retenu à un stage, il mobilise une place. Sa présence y est donc obligatoire. Toute absence sera communiquée à l'établissement d'origine ainsi qu'aux parents, par courriel.

Pour le recteur de l'académie de Paris,

Pour le directeur de l'académie de Paris, et par délégation :

La Directrice académique des services de l'éducation nationale chargée des lycées et de la liaison avec l'Enseignement supérieur



Catherine MERCIER-BENHAMOU



FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UN STAGE INTENSIF DE LANGUE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Je, soussigné(e), *(Nom et Prénom du responsable)**

responsable légal de l'élève, *(Nom et Prénom de l'élève)**

en classe de *(désignation de la classe)**

demande l'inscription de mon fils / ma fille à un stage intensif de langue gratuit organisé par l'Académie de Paris* :

Vacances de :	Langue	Semaine 1 ou Semaine 2	Matin ou Après-midi

(ATTENTION : Vous ne pouvez demander qu'une seule langue pour une même semaine, ex : anglais l'après-midi de la semaine 1. Pour l'allemand, les inscriptions sont ouvertes uniquement le matin. Vous avez également la possibilité de vous inscrire à deux langues sur une même session, ex : espagnol le matin de la semaine 1 et anglais le matin de la semaine 2)

J'atteste avoir été informé(e) des conditions d'organisation du stage et avoir pris connaissance du fait que, dans le cas où le nombre de candidatures excéderait la capacité d'accueil, ma demande d'inscription pourrait être déplacée sur un autre moment de la période de vacances scolaires souhaitée *(ex : matin au lieu d'après-midi).*

Dans le cas où la candidature de mon enfant serait retenue, **je m'engage à veiller à son assiduité au stage.**

Les résultats des affectations seront disponibles dans le lycée d'origine de l'élève au secrétariat du Proviseur.

Pour être informé par courrier électronique du lieu de stage et des absences, j'indique mon **adresse électronique***, ici :

.....@.....

Je joins mes coordonnées téléphoniques afin d'être contacté(e) rapidement en cas de problème :

Tél* :

Fait à, le
Signature du responsable légal suivi de la mention lu et approuvé :

**(Obligatoire pour la validation de l'inscription)*

Afin de constituer des groupes les plus homogènes possibles, il est demandé au professeur de langue d'estimer pour cet élève le niveau de langue pour l'expression et la compréhension orales : *(Cocher le niveau correspondant)*

- Anglais : A1 A2 B1 B2 C1 C2
- Espagnol : A1 A2 B1 B2 C1 C2
- Allemand : A1 A2 B1 B2 C1 C2

Visa du professeur de langue :

Visa du Proviseur :